

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, bien sûr, il est évident et essentiel pour le gouvernement de démontrer aux Canadiens, y compris les Québécois, publiquement et concrètement, qu'il y a eu un changement d'attitude au gouvernement fédéral. Je reconnais qu'il y a maintenant, avec la publication du Livre blanc, un autre développement dans le débat sur l'avenir du Canada. Je suis d'accord que c'est essentiel pour le gouvernement canadien de continuer ses efforts et de démontrer aux Québécois qu'il y a eu un changement ici, que c'est bien possible d'avoir non pas simplement une conversation sur la flexibilité, mais aussi des gestes concrets qui peuvent démontrer cette flexibilité. C'est cela que nous avons fait depuis les élections du 22 mai, c'est ce que nous avons l'intention de continuer à faire.

LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE—ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT A L'INTENTION DE POURSUIVRE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT PRÉCÉDENT

L'hon. Jean-Luc Pepin (Ottawa-Carleton): J'essaie de comprendre la pensée intime du très honorable premier ministre en matière constitutionnelle et en matière de référendum. Vendredi dernier, il a dit, à la Chambre: «Notre gouvernement a l'intention de continuer à poser des gestes concrets.» Après quoi, un peu plus tard, «les Québécois trouveront en nous un gouvernement national engagé à entreprendre une réforme constitutionnelle». La deuxième citation est nettement beaucoup plus large que la première, elle suppose la discussion d'un certain nombre de questions constitutionnelles interdépendantes, ce qui ressemblerait évidemment à l'effort que le gouvernement précédent a fait dans ce domaine. Pour arriver à des gestes concrets, il faut quand même saisir l'interdépendance de chacun des gestes à poser. Dans ce contexte, le très honorable premier ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il a l'intention de recommencer à faire les efforts que le gouvernement précédent avait faits lors des plus récentes conférences fédérales-provinciales?

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je pense qu'il est valable pour nous d'avoir à la Chambre des communes quelqu'un qui peut participer dans le contexte de la Commission Pepin-Robarts de l'honorable député. J'espère qu'il compte faire des propositions positives et concrètes au cours des prochains mois, comme il l'a fait dans le passé, et qu'il réussira à persuader ses collègues à changer la position qu'ils ont adoptée dans le passé.

Quant à la position du gouvernement actuel, je dirai à l'honorable député que nous avons l'intention de continuer à faire une analyse du statut des accords possibles sur les changements constitutionnels avec les provinces. Il y a déjà eu les conversations entre le gouvernement canadien et certaines des provinces sur la possibilité d'amendements et de choses semblables. Nous ne voulons pas recommencer les consultations qui ont déjà eu lieu avec les provinces. Nous voulons

Questions orales

continuer le travail qui a été fait par l'ancien gouvernement mais nous n'avons pas, pour le moment, de formule magique à présenter à la Chambre ou au peuple canadien. Nous avons l'intention de continuer le travail, et j'espère que nous obtiendrons la contribution active de l'honorable député et de ses collègues.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

ON DEMANDE SI LE PREMIER MINISTRE A RENCONTRÉ UN CANDIDAT PÉQUISTE À MONTRÉAL

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au très honorable premier ministre.

Le journal *Le Devoir* rapportait récemment que le premier ministre, à l'occasion d'une visite qu'il faisait à Montréal, avait rencontré M. Jacques Desmarais, candidat du Parti québécois dans l'élection complémentaire de Montréal-Maisonneuve. Est-ce que le premier ministre peut dire s'il est vrai qu'il a bel et bien rencontré cet individu qui veut détruire le Canada et, dans l'affirmative, que diable allait-il faire dans cette galère?

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la personne mentionnée faisait peut-être partie d'un groupe qui m'a présenté un mémoire sur la grève dans le port de Montréal, mais c'est simplement à ce moment-là que cette personne était présente.

M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, il est évident que le premier ministre est embarrassé de ses rencontres et de ses amis qu'il a au Québec.

[Traduction]

Il est évident que ce qui se passe là est très gênant pour le gouvernement . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Ouellet: . . . qui ne veut pas que nous disions clairement aux Canadiens qu'en fait le premier ministre est en train de conclure un joli petit marché avantageux avec le Parti québécois.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Règlement!

M. Ouellet: Le premier ministre est-il prêt à admettre aujourd'hui que, quand il parle d'action positive, d'être ouvert avec les provinces et surtout avec le Québec, la seule chose qui se produit . . .

Une voix: Quelle est la question?

M. Ouellet: . . . c'est qu'il donne au gouvernement du Québec ce que celui-ci veut.

M. Baker (Nepean-Carleton): Monsieur l'Orateur, il doit tout de même y avoir des limites.

M. Ouellet: Nous avons été les témoins de . . .